

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CONDITIONS DE PAIEMENT

CONDITIONS DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT DE CAMPING

- La réservation est pour vous la garantie de trouver à votre arrivée l'un de nos emplacements numérotés. Dans la mesure du possible, nous nous efforçons de vous donner l'emplacement que vous souhaitez ou un similaire ou un voisin.
- Chaque nuit se décompte de 14h à 12h. Toute nuit commencée est due.
- L'emplacement proposé ne peut être exigé si le délai entre la proposition et votre réponse excède 10 jours lors de la réservation.
- Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée, sauf accord écrit de la Direction.
- En l'absence de message écrit du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location et le règlement intégral de prestation demeure exigé.
- Un acompte de 25% doit être versé à la réservation .

CONDITIONS DE LOCATION D'UN MEUBLE

- Le meublé proposé ne peut être exigé si le délai entre la proposition et votre réponse excède 10 jours lors de la réservation.
- Chaque nuit se décompte de 15h à 11h. Toute nuit commencée est due.
- Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée, sauf accord écrit de la Direction.
- En l'absence de message écrit du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le formulaire de réservation et le règlement intégral de prestation demeure exigé.
- Un acompte de 25% doit être versé à la réservation.
- Le règlement du séjour sur un meublé doit impérativement être réalisé la date d'arrivée mentionnée sur le contrat.
- Après avoir vérifié l'inventaire de votre meublé à votre arrivée, vous devrez verser une caution de 200 euro comprenant :
 - 155 euro par cheque devant couvrir les frais occasionnés par toute dégradation éventuelle. Ce cheque vous sera renvoyé par courrier la semaine suivant votre départ s'il n'a pu être rendu sur place au départ.
 - 45 euro représentant les frais de ménage éventuels. Ces 45 euro vous seront rendus au moment de votre départ lors de l'état des lieux ou retenus si de toute évidence l'entretien n'a pas été correctement assuré par vos soins. Ce cheque vous sera renvoyé par courrier la semaine suivant votre départ s'il n'a pu être rendu sur place au départ.

ANNULATION

- En cas d'annulation du séjour prévue par contrat :
 - Plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, il vous sera retenu l'acompte déjà versé, soit 25% du montant du séjour.
 - Moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous êtes pas présentés à cette date, le montant total du séjour versé sera exigé.

REDUCTION OU CHANGEMENT

- Aucune réduction sera acceptée dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.
- Tout changement en cours de séjour (personne supplémentaire, locations diverses...) sera réglé au fur et à mesure.

REGLEMENT INTERIEUR

Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du Règlement Intérieur de l'Etablissement